

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

MERCREDI 29 OCTOBRE

- Cérémonie d'ouverture

JEUDI 30 OCTOBRE

- Thème principal 1 :
Le présent et l'avenir du règlement
des différends en matière
d'investissements étrangers
- Sénat International des Barreaux
- Soirée informelle

VENDREDI 31 OCTOBRE

- Thème principal 2 :
Agroalimentaire, durabilité
et commerce international
- Soirée de gala

SAMEDI 1^{er} NOVEMBRE

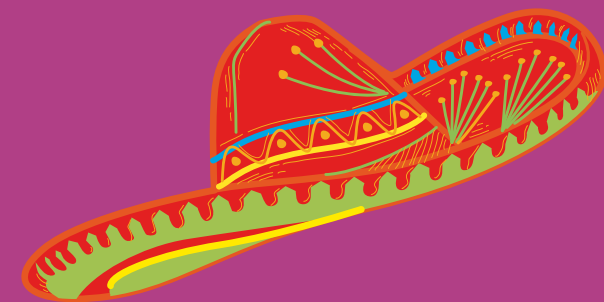
- Cérémonie de clôture

DIMANCHE 2 NOVEMBRE

- Excursion générale



69^e CONGRÈS UIA PROGRAMME PRELIMINAIRE 29 OCTOBRE - 2 NOVEMBRE, 2025 GUADALAJARA



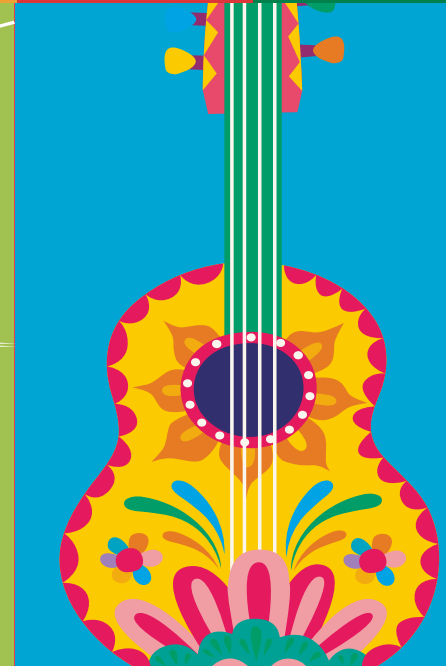
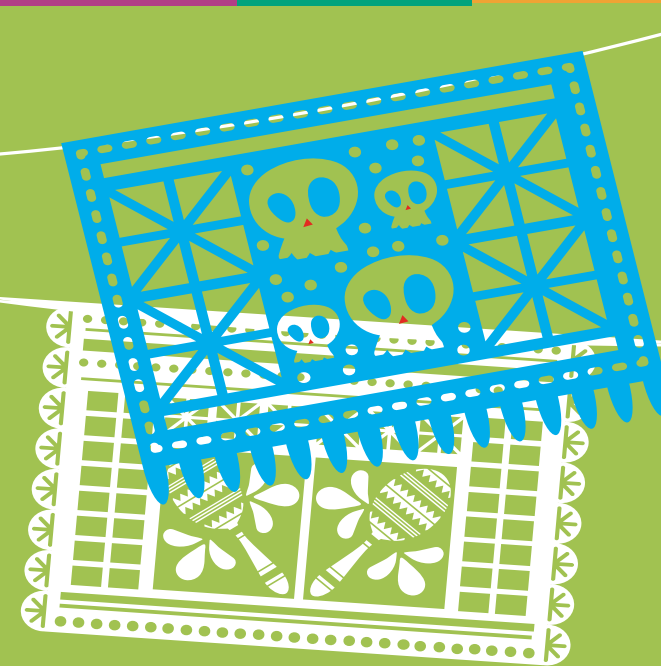
Le congrès se tiendra à Expo Guadalajara.



UIA

23 rue de la Victoire
75009 Paris - France
Tél : +33 1 44 88 55 66

Email : uiacentre@uianet.org
www.uianet.org



#UIAGDL



Bienvenue au Congrès 2025 de l'UIA à Guadalajara, la capitale de l'État de Jalisco, au Mexique.

Je tiens à remercier les membres du Comité d'organisation mexicain et les dirigeants des trois barreaux mexicains, Ilustre y Nacional Colegio de Abogados de México, Barra Mexicana et l'Asociación Nacional de Abogados de Empresa, pour leur soutien généreux et enthousiaste.

Le lieu choisi pour accueillir cet événement, le palais des congrès Expo Guadalajara, respecte pleinement les directives de l'UIA en matière de durabilité. En effet, ce palais des congrès certifié neutre en carbone respectueux de l'environnement a mis en place une politique de gestion des déchets, emploie des produits et des aliments écologiques et s'efforce d'optimiser l'éclairage et de minimiser la consommation d'eau et d'électricité. Le palais des congrès est facilement accessible à pied depuis plusieurs hôtels et desservi par les transports publics.

Tout cela fera de Guadalajara 2025 le premier Congrès conforme aux normes de durabilité dans l'histoire de l'UIA !

À notre époque marquée par la complexité et le changement, les deux thèmes principaux porteront sur les défis et les évolutions liés à deux des aspects les plus actuels et cruciaux pour les conseillers juridiques et les avocats dans le monde des affaires internationales. Le premier thème principal, sous le titre *Résolution des litiges en matière d'IDE*, analysera les différents mécanismes de résolution de litiges disponibles, y compris la médiation, prévus par les accords internationaux et les TBI applicables, dans le contexte des nouveaux types de problèmes occasionnant des litiges (tels que la transition énergétique, les sanctions et les questions environnementales et technologiques). Le deuxième thème principal, intitulé *Agroalimentaire, durabilité et commerce international*, abordera les multiples aspects juridiques impliqués dans la transformation des systèmes agroalimentaires vers un modèle plus durable, résilient, inclusif, équitable et sain, dans un climat et un environnement en pleine mutation.

En outre, vous aurez le choix entre 45 séances de travail différentes portant sur tous les domaines du droit, avec des intervenants et des participants de plus de 80 pays.

Je suis impatient de vous accueillir à Guadalajara pour partager cette expérience inoubliable !

Carlo Mastellone
Président de l'UIA



Chers confrères et amis de l'UIA,

C'est un honneur de m'adresser à vous en tant que président du 69^e Congrès de l'UIA. Nous vous invitons chaleureusement à vous joindre à nous à Guadalajara, au Mexique, du 29 octobre au 2 novembre 2025. Le Congrès de l'UIA est une occasion unique pour les avocats du monde entier de se rencontrer, d'échanger des idées et de renforcer leurs liens. Dans un monde globalisé, rencontrer des confrères de différentes cultures, engagés en faveur du droit et de la justice, est une expérience précieuse.

Le Mexique et Guadalajara offrent un cadre inégalable. Guadalajara, la deuxième ville du Mexique, est un témoignage vivant du mélange de modernité et de tradition qui caractérise notre pays. Guadalajara est un creuset de traditions emblématiques du Mexique. C'est le lieu d'origine des mariachis, le symbole musical mexicain classé au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. C'est également d'ici que viennent la tequila et la charrería (rodéo mexi-

caïn). Une grande partie de ce que l'on associe au Mexique, comme les mariachis, la tequila, les sombreros ou la danse du Jarabe Tapatío, trouve son origine à Jalisco.

La cuisine de Guadalajara fait également partie de ses grands attraits. Des tortas ahogadas (sandwiches en sauce) et des tacos à la haute cuisine fusion, chaque repas est un ravissement des sens. Guadalajara est aussi un pôle de développement technologique majeur en Amérique latine, abritant de grandes entreprises technologiques telles que IBM, Oracle, Cisco, Toshiba, Intel, HP et Dell. Jalisco représente 40 % de l'industrie informatique au Mexique. La ville dispose d'infrastructures modernes pour un séjour productif et agréable.

Lors de ce congrès, des conférences et des ateliers de haut niveau seront organisés sur les sujets les plus importants du droit international. Ce sera l'occasion d'apprendre auprès d'experts et de partager des connaissances. Guadalajara vous offrira des expériences inoubliables et nous vous attendons avec impatience au Mexique !

Arturo Pueblita Fernández
Président du 69^e Congrès de l'UIA



Le présent et l'avenir du règlement des différends en matière d'investissements étrangers

Rejoignez-nous pour explorer les défis du règlement des différends en matière d'investissements étrangers ! Des modes alternatifs de résolution (arbitrage d'investissement vs. Cour permanente; *Dispute Boards* ou médiation) à la coexistence des formes traditionnelles de conflit avec l'émergence de nouvelles questions liées à notre époque (transition énergétique, sanctions, tensions géopolitiques et incertitude financière ; questions environnementales et technologiques). Découvrez comment les différentes méthodes, soutenues par des traités bilatéraux et des accords internationaux, façonnent l'environnement de l'investissement étranger, en cherchant à assurer la stabilité et la sécurité juridique pour toutes les parties concernées. Ne manquez pas cette occasion d'approfondir votre compréhension de ce sujet passionnant et de renforcer vos compétences en matière de pratique internationale !

Industrie agroalimentaire, durabilité et commerce international

Une industrie agroalimentaire durable et le commerce international sont-ils incompatibles ? Alors que les accords de libre-échange se multiplient (CETA, TAFTA et surtout le T-MEC - USMCA, dont la révision fera l'objet de négociations à partir de 2025), la Big Food accumule les reproches. En 2024, l'Organisation mondiale de la Santé la place sur le banc des accusés, comme le tabac et les énergies fossiles : on lui reproche 400 000 décès par an. Leur coût ? Un chiffre d'affaires de 3,6 milliards de dollars en 2020. Des stratégies de marketing agressives, des lobbies surpuissants, la dévastation des ressources naturelles et du patrimoine... La Big Food et le développement durable semblent être les meilleurs ennemis. Pour sa défense, la crise actuelle complexifie la situation. Par ailleurs, il faut admettre que l'économie agroalimentaire est un moteur puissant de la croissance, et qu'elle a les moyens de nourrir toute la population mondiale.

C'est pourquoi une réflexion s'impose à l'international. Face à des pratiques commerciales entraînant une consommation excessive, comment rendre accessibles des produits de qualité ? Par la mise en place de normes et de labels contraignants. Au lieu d'une agriculture intensive et déshumanisée, comment protéger les communautés locales, les cultures et les savoir-faire ? En faisant appel à des systèmes agricoles résilients, au droit de la propriété intellectuelle et aux appellations d'origine. Sans nul doute, le Droit est essentiel pour rationaliser le marché agroalimentaire, tout en veillant à soutenir les initiatives commerciales intelligentes. Ainsi pourrions-nous, peut-être, réconcilier l'inconciliable. Alors, quelles sont les perspectives juridiques soutenant la durabilité alimentaire ? Et surtout, ce panel n'éluera pas la véritable question : cela suffira-t-il à construire une mondialisation saine ?